

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2026-32

En exercice 19

Présents 16

Pouvoirs 2

Date de la Convocation

14/04/2026

Date de l'affichage

14/04/2026

Objet de la délibération

Vote du budget primitif général  
2026

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mil vingt-six,  
et le vingt et un avril,  
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : MONNET Brigitte, PICARD Vincent, NICOLET Audrey, MARCHAND Claudine, BAUDET Sophie, BENOIT Jérôme, CHAILLET Marie-Noëlle, DILIGENT Coralie, HAUBRUGE Christopher, LAINE Anthony, PELLICOLI Anthony, PULICE Morgane, ROCHET Jean-Louis, ROGER Denis, ROUCHE Irène, ROUSSE Emmanuelle  
Absents : BLANCHOT Xavier (pouvoir à B. MONNET), BONNIER Jacques, PACOU Isabelle (pouvoir à I. ROUCHE)  
Secrétaire de séance : PICARD Vincent

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif communal 2026 présentée par la Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

✓ **APPROUVE** le budget primitif communal 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

BUDGET	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	1 136 139.00	1 136. 139.00
INVESTISSEMENT	1 598 047.00	1 598 047.00
GLOBAL	2 734 186.00	2 734 186.00

✓ **AUTORISE** Madame la Maire à opérer des virements de crédit de chapitre à chapitre en investissement et fonctionnement dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Fait et délibéré  
A VAL-SONNETTE, le 21/04/2026  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Maire, MONNET Brigitte

